

Eoliennes et santé :

Les machines évoluent (200 m de hauteur aujourd'hui !) et les alarmes se multiplient.

- Avril 2015 : la dernière journée de la 6^{ème} biennale internationale sur les nuisances des éoliennes à Glasgow est entièrement consacrée aux problèmes liés aux infrasons des éoliennes.
- Mai 2014 : J. Mikolajck et al. publient une étude réalisée sur 40 oies qui met en évidence une augmentation progressive du taux de cortisol sanguin pendant les 12 semaines de l'expérience qui triplait dans le groupe situé à 50 m des éoliennes industrielles et doublait dans celui situé à 500 m. Le lien cortisol stress-stress-cancer est largement décrit dans la littérature scientifique, faut-il le rappeler ?
- 2013, des médecins de famille canadiens alertent sur la situation sanitaire autour des parcs éoliens : moins bonne qualité de vie, inconfort, stress, troubles du sommeil, maux de tête, anxiété, dépression et une dysfonction cognitive. Parmi les causes suggérées : Une combinaison de bruits provenant des éoliennes, infrasons, électricité sale, courant tellurique et effet stroboscopique.
- 2013, Portugal : décision de la Cour Suprême ordonnant le démantèlement de 4 éoliennes suite à la thèse de Teresa Costa de Curto qui a révélé la relation entre les machines et des déformations constatées sur un élevage de chevaux. La mère et les deux enfants vivant dans la propriété ont dû déménager pour raisons de santé.
- 2009, 400 chèvres meurent d'insomnie autour d'un parc éolien. L'éleveur est indemnisé par l'exploitant du parc après une enquête qui a abouti à la conclusion que les éoliennes étaient bien en cause.

Les promoteurs n'ont pas fait faire d'étude indépendante sur les infrasons autour des parcs éoliens existants. Suisse Eole réfute le problème en publiant des études faites entre 1964 et 2008. (Isabelle Chevalley, le Temps, mai 2015)

Ils ont quelque chose à vendre et vous avez quelque chose à perdre. Informez-vous ! Sur www.librevent.ch, tous les liens sur ce qui précède.

Le danger plane sur le Jura !

Mobilisez-vous !

Informez-vous !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LIBREVENT

**Vendredi 12 juin à 20 heures
Restaurant des Rangiers**

Si vous souhaitez être régulièrement informé-e sur l'actualité éolienne, inscrivez-vous en répondant à :

info@librevent.ch

votre soutien est indispensable pour la diffusion de l'information sur les éoliennes, vous pouvez verser votre contribution au

CCP 12-721642-6, Librevent, 2340 Le Noirmont

Merci de votre générosité !

Le danger plane sur le Jura !

Mobilisez-vous !

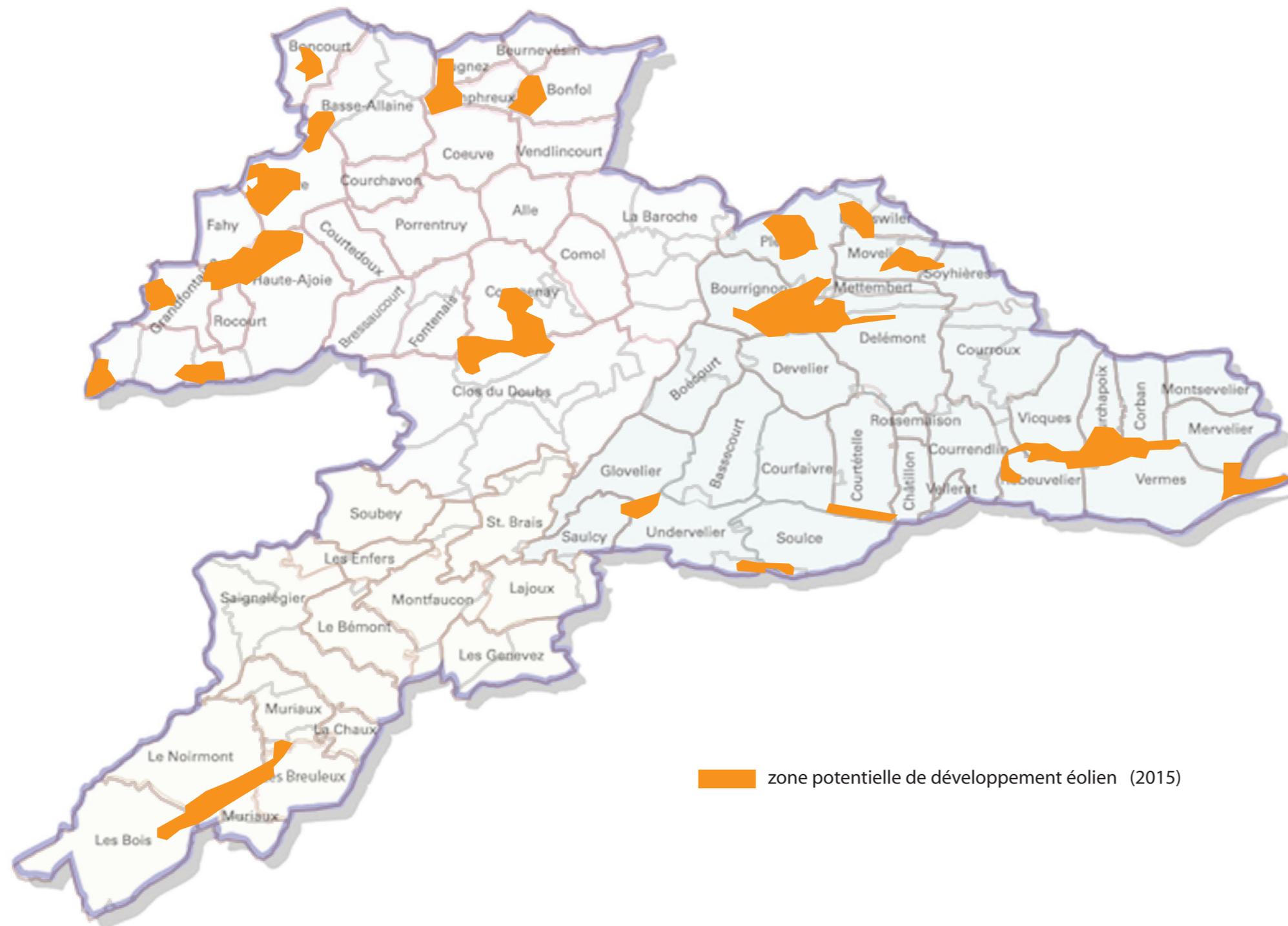
Informez-vous !



Le Gouvernement jurassien a dévoilé le 18 avril 2015 les dernières approches du Plan sectoriel éolien du canton. Le but est d'implanter une trentaine d'éoliennes jusqu'en 2035 sur le territoire cantonal. Une vingtaine d'endroits ont été recensés, notamment en Ajoie et dans le district de Delémont. La carte publiée ici présente clairement les endroits retenus pour recevoir des éoliennes de 150 à 200 m de hauteur.

Le Service du développement territorial du canton a choisi les sites en fonction de différents critères : la vitesse des vents, la distance habitations – éoliennes, exigüité du site, proximité de réserves naturelles ou de sites emblématiques – environnement – qualité des surfaces agricoles – nombre d'habitants qui voient le site.

Librevent, association pour la sauvegarde des paysages des Franches-Montagnes et environs, prend la liberté, sur la base des données fournies par le canton, d'informer la population jurassienne sur le problème de l'éolien. Au cours des 4 ans de lutte, les membres de Librevent ont acquis une large connaissance de la problématique éolienne. Trois arguments méritent une attention particulière. Nous vous les livrons ici.



L'éolien ne résoudra aucun problème énergétique

Tout le monde s'accorde à admettre que le nucléaire doit être, à terme, remplacé par d'autres énergies. En Suisse, la production nucléaire représente environ 40% de la production électrique. C'est un leurre total de prétendre que l'éolien pourra, même à long terme, remplacer le nucléaire. A quantité égale, il faudrait implanter mille éoliennes pour ne remplacer que la centrale nucléaire de Mühleberg ! Le côté aléatoire de la production électrique de l'éolien ne correspond pas à la consommation des ménages certes, mais surtout de l'industrie, des services et transports publics. **La Suisse n'est pas un pays approprié à l'exploitation de l'énergie éolienne** (site des BKW).

Pourquoi dès lors les promoteurs s'engagent-ils sur cette voie ? La Suisse est le paradis des subventions. La rétribution à prix coûtant (RPC) contribue à hauteur de 17.6 cts le kW. Producteurs et propriétaires terriens s'en mettent plein les poches pour une production intermittente. Des exemples en Europe (Espagne, Portugal) démontrent que l'abandon des subventions provoquaient la mise en faillite des sociétés de l'éolien !

La distance habitations – éoliennes de 500 m : une imposture

Le canton du Jura compte 5 éoliennes industrielles, 2 à Saint-Brais et 3 au Peuchapatte. Même les pro-éoliens admettent que ces deux lieux d'implantation constituent des erreurs, parce que trop proches des habitations. Si Librevent a été créée en particulier par des habitants de Saint-Brais et du Noirmont, c'est que ces installations provoquent des nuisances sur la population et sur la faune. En Allemagne, le Gouvernement de la Bavière (Munich) a porté cette distance à 10 fois la hauteur de l'installation, soit à 1'500 m au minimum ; en France le Sénat avait adopté une loi portant à 1'000 m cette limite, mais l'Assemblée nationale l'a, sous la pression des milieux économiques, refusée ! Au Danemark, la distance est de 1'000 m, mais plus aucune éolienne n'est installée sur la terre. En Espagne, par exemple, la distance légale est de 2'000 m. **Pourquoi les autorités jurassiennes réduisent-elles leur appréciation à 500 m et 300 m d'une habitation en zone agricole ? Parce que le Jura, avec son habitat dispersé, n'est pas propice à l'installation d'éoliennes de 150-200m de haut.**